

**LES DIFFÉRENTES PIÈCES ADMINISTRATIVES À RÉUNIR POUR L'ÉTABLISSEMENT DU DOSSIER D'INSCRIPTION
DE VOTRE(VOS) ENFANT(S)**

- 1→ Un certificat médical ***obligatoire***, **d'Aptitude à la pratique du JUDO EN COMPÉTITION** de votre enfant, datant de moins de deux mois précédant son entrée au sein du club.
▶ *Ce certificat médical doit être impérativement amener à la première séance de Judo de l'enfant.*
- 2→ Deux photos d'identité récentes de l'enfant.
- 3→ **8€** pour les enfants nés en 2002 inclus et avant et ne possédant pas de passeports sportif datant de moins de 8 ans.
- 4→ Établissement de la LICENCE-ASSURANCE du Toulouse Judo (à voir avec l'enseignant de votre enfant le jour de son inscription).
- 5→ Établissement de la fiche d'inscription du Toulouse Judo.....(à voir avec l'enseignant de votre enfant ou imprimez le document grâce au lien sur le site internet..... www.toulousejudo.com).
- 6→ Établissement de l'imprimé de droit d'image du Toulouse Judo.....(à voir avec l'enseignant de votre enfant ou imprimez le document grâce au lien sur le site internet..... www.toulousejudo.com).
- 7→ Le paiement de la Cotisation Annuelle peut se faire de manière différée, étalée sur 3 mois (**exemple** en 3 Fois : OCT / NOV / DÉC).